

A S S E M B L É E   N A T I O N A L E

X I I I <sup>e</sup>   L É G I S L A T U R E

# Compte rendu

## Commission des Finances, de l'économie générale et du contrôle budgétaire

– Suite de l'examen de la seconde partie du projet de loi de finances pour 2012 (n° 3775) :

Examen et vote sur les crédits de la mission *Justice* et sur l'article 52, rattaché (M. Alain JOYANDET, Rapporteur spécial) 2

– Amendement examiné par la Commission..... 3

– Présences en réunion ..... 5

Mercredi

26 octobre 2011

Séance de 18 heures 45

Compte rendu n° 18

SESSION ORDINAIRE DE 2011-2012

**Présidence  
de M. Yves Censi,  
Vice-Président**



*Après l'audition de Monsieur Michel Mercier, ministre de la Justice et des libertés, lors de la commission élargie (voir compte rendu analytique officiel de la réunion du 26 octobre 2011 à 16 heures 15), sur la mission Justice et sur l'article 52, rattaché, la commission des Finances examine les crédits de cette mission.*

**Article 32 : Crédits du budget général – État B**

*Sur les crédits de la mission Justice, la Commission est saisie de l'amendement II-9 du Gouvernement.*

*Suivant l'avis favorable du Rapporteur spécial, la Commission **adopte** l'amendement II-9, puis les crédits de la mission Justice ainsi modifiés.*

**Article 52, rattaché :** *Prorogation de deux années de la taxe finançant le fonds d'indemnisation des avoués*

La Commission examine l'article 52 rattaché à la mission Justice.

*Suivant l'avis favorable de M. Alain Joyandet, Rapporteur spécial, la Commission **adopte** l'article 52 sans modification.*

**AMENDEMENT EXAMINÉ PAR LA COMMISSION SUR LA SECONDE PARTIE  
DU PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2012**

**AMENDEMENT**

N° II - 9

présenté par  
le Gouvernement

-----  
**ARTICLE 32**

État B

Mission "Justice"

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Justice judiciaire	0	10 000 000
<i>Dont titre 2</i>	0	0
Administration pénitentiaire	0	10 000 000
<i>Dont titre 2</i>	0	0
Protection judiciaire de la jeunesse	0	0
<i>Dont titre 2</i>	0	0
Accès au droit et à la justice	0	0
Conduite et pilotage de la politique de la justice	0	0
<i>Dont titre 2</i>	0	0
Conseil supérieur de la magistrature	0	0
<i>Dont titre 2</i>	0	0
<b>TOTAUX</b>	0	20 000 000
<b>SOLDE</b>	-20 000 000	

## EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement a pour objet de réévaluer le plafond des crédits de la mission « Justice » inscrits dans le projet de loi de finances pour 2012 au titre de la mise en œuvre du plan d'économies supplémentaires d'un milliard d'euros annoncé par le Premier ministre le 24 août 2011.

Il est proposé de réduire de 20 millions d'euros le montant des autorisations d'engagements (AE) et des crédits de paiement (CP) de cette mission. Cette diminution se décompose de la manière suivante :

- minoration de 9,5 millions d'euros des crédits de chacun des programmes « Administration pénitentiaire » et « Justice judiciaire » ; il a en effet été observé au cours des derniers exercices une sous-consommation récurrente des crédits d'investissements immobiliers hors partenariats public-privé (PPP) sur ces deux programmes, liée notamment au décalage de certaines opérations programmées par l'Agence publique pour l'immobilier de la justice (sous-consommation moyenne de ces dépenses respectivement de 9 % et 18 % sur les programmes « Administration pénitentiaire » et « Justice judiciaire » au cours des trois dernières années). Une programmation au plus proche des besoins tenant compte des aléas de nature à retarder certaines opérations justifie l'ajustement proposé sur chacun des programmes ;

- minoration de 1 million d'euros portant sur deux des opérateurs rattachés à la mission : les subventions pour charges de service public de l'École nationale de la magistrature, rattachée au programme « Justice judiciaire », et de l'École nationale d'administration pénitentiaire, rattachée au programme « Administration pénitentiaire », sont chacune réduites de 0,5 million d'euros.

\*

\* \*

**Membres présents ou excusés**

**Commission des finances, de l'économie générale et du contrôle budgétaire**

Réunion du mercredi 26 octobre 2011 à 18 h 45

*Présents.* - M. Yves Censi, M. Michel Diefenbacher, M. Laurent Hénart,  
M. Alain Joyandet, M. Patrick Lemasle, M. Jean-François Mancel, M. Patrice Martin-Lalande  
*Excusés.* - M. Jean-Pierre Brard, M. Jean-Claude Flory

